

NANTEUIL

INFOS

Février 2025
Numéro 42



Horaires d'ouverture de la Mairie

Jours	Sans rendez-vous	Sur rendez-vous
Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	Fermée
Jeudi	8 h 30 - 12 h	13 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	13 h - 15 h

Il est également possible de prendre RDV avec le maire ou les adjointes et adjoints en joignant le secrétariat. Lors d'un RV d'urbanisme, nous vous remercions de vous munir des pièces administratives nécessaires au traitement de votre dossier.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 15 h

COORDONNÉES :

Accueil / état civil : 05 49 76 13 11
commune.nanteuil@orange.fr

Service urbanisme / élections / voirie : 05 49 76 56 79
urbanisme.nanteuil79@orange.fr

Service comptabilité : 05 49 76 56 80
compta-rh.nanteuil@orange.fr

Service technique : 06 34 16 18 74
ateliers.79400nanteuil@orange.fr

Site internet officiel de la commune depuis 2008 :

<https://79400nanteuil.fr> et application pour téléphones portables de la communauté de communes dédiée à Nanteuil (alertes pour les abonnés) : <https://intramuros.org/nanteuil/>. Merci aux personnes agentes pour la diffusion et à Christophe Naud, élu pour la mise en forme et mise en ligne des informations.

NUMÉROS UTILES / GROUPE SCOLAIRE MICHEL GABRIEL :

Ecole : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 / Tél. 05 49 06 50 25

Cantine : Tél. 05 49 05 69 39 (tarifs en mairie)

Garderie municipale : 7 h - 9 h / 16 h 30 - 19 h / Tél. 05 49 06 29 87

CRÉDITS PHOTO : Gilles Meunier, Nathalie Lievens, Estelle Drillaud Gauvin, Christophe Naud

MERCI À CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN :

Estelle Drillaud Gauvin, Christophe Naud, les membres de la commission "Culture et communication", les agentes du service administratif, les associations et entreprises nanteuillaises, les photographes amateurs et amatrices et toutes les personnes présentes sur les photographies.



SOMMAIRE

2 Infos pratiques

3 Éditorial

5 La vie communale

- Les travaux et les réalisations du service technique
- Une réalisation d'envergure : la RD 611
- Le budget

10 La vie pratique

- Les règles de civisme et d'urbanisme
- La préservation de l'environnement
- La démographie 2024
- La garde d'enfants
- La mutuelle communale
- Les tarifs communaux

18 La vie de l'école

- Le mot de la directrice
- Le Conseil municipal des jeunes

20 Les moments de partage

- Les actions municipales
- Le dynamisme associatif
- L'agenda 2025

31 L'activité économique

- La liste des entreprises
- "J'appelle qui ?"

Le mot du maire

L'année 2024 aura été riche en projets, en réalisations, en rencontres, en convivialité, en travaux également



Pour commencer, je vous propose de revenir sur quelques faits marquants de cette année écoulée. Je pense en particulier à la météo pluvieuse qui aura impacté fortement l'activité de nos agriculteurs et nos habitantes et habitants de Pallu qui auront longtemps eu les pieds dans l'eau !

Cela a aussi été un record d'arrêtés de voirie concernant la circulation : travaux d'assainissement, travaux d'éclairage public, travaux de fibre optique, travaux de rénovation du réseau d'eau potable. Je remercie les personnes usagères de nos routes nanteuillaises, nos habitantes et habitants et professionnels nanteuillais qui ont fait preuve d'une grande patience durant ces travaux malgré tous les désagréments que ces derniers ont pu occasionner.

Cela sans oublier les travaux de la RD611, projet phare de notre mandature. Compte tenu de l'importance de ce projet, il nous a semblé important de vous présenter un article détaillé de ces travaux quelques pages plus loin. Je vous invite à en prendre connaissance en parcourant votre bulletin.

2024 aura aussi été une année durant laquelle il nous aura fallu maintenir des économies d'énergie. Nous avons donc investi dans des systèmes plus performants : pompe à chaleur à la mairie pour le chauffage, remplacement des ampoules par des LED dans tous les bâtiments, installations de robinets thermostatiques et de programmeurs pour les VMC. Ces travaux ont été accompagnés financièrement par le SIEDS que je remercie. Ils auront permis de contenir les coûts des flux de nos bâtiments puisque la note est identique en 2024 à celle de 2023, autour de 52 000 €, avec une baisse de la consommation autour de 20 %.

La part importante de nos investissements n'a pas terni nos saines finances et surtout ces projets n'ont pas remis en cause notre volonté de préserver un cadre de vie agréable et convivial auquel nous sommes très attachés. L'installation de nouveaux jeux pour enfants en est l'illustration, à proximité de l'espace Christophe BILLOT. Cela complète le city stade, l'espace skate-roller et le parcours d'obstacles. Nous constatons tous les jours avec plaisir et satisfaction que les jeunes fréquentent régulièrement ce lieu. Depuis cette année, les familles avec des enfants en bas âge s'y attardent souvent.

Dans cette continuité, afin de rendre nos espaces plus accueillants, nous avons créé un verger, comme annoncé en 2023, rue des sources. Les arbres sont encore jeunes, mais les habitantes et habitants pourront librement profiter de récoltes quand ces plantations donneront leurs premiers fruits. Ce terrain est d'ailleurs idéalement situé puisqu'il est à proximité de notre école, les enfants auront peut-être la primeur de les ramasser.

En évoquant l'école, je tiens à remercier les enseignantes pour leur implication auprès des enfants de notre commune et pour leur enthousiasme lorsqu'il s'agit de participer aux animations que nous soutenons et leur investissement dans le cadre des apprentissages quotidiens, notamment l'école dehors ou encore la participation à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes et la vie de cette instance. Depuis ce 7 janvier, Léonie, Constance, Clément, Myrtille, Mattis T-B, Swael, Mathis T, Rayan et Inaya ont été élues et élus. Je leur souhaite la bienvenue et que tous leurs projets aboutissent ces 2 prochaines années.

L'école fonctionne aussi grâce à l'ensemble des personnels intercommunaux. Je remercie ces agentes et agent des services cantine et périscolaire pour le sérieux dans leur travail et la communauté de communes pour ces services et le travail concerté. Ils participent toutes et tous chaque jour à l'accueil ludique et bienveillant de nos enfants.

Je remercie l'ensemble des entreprises et artisans qui répondent à nos demandes et appels d'offres chaque année et participent à la réussite de nos projets.

Le mot du maire

Les projets associatifs sont aussi au cœur de la vie de notre village. Je remercie les associations, leurs adhérents, adhérentes et bénévoles, sans lesquelles l'énergie, le dynamisme et la convivialité de ces actions ne seraient pas. Nous sommes très fiers des 17 associations nanteuillaises. Pour ne citer que quelques exemples des animations que nous avons le plaisir d'accompagner, il y a la Run Color, le tournoi de pétanque, la rando qui claque, la course de la Vallée de Sources, le grand prix de la municipalité, le théâtre, le Gravel, les 36 heures, le Gala des activités, le Téléthon et bien d'autres encore. Chaque année, un forum les mettant à l'honneur est organisé par la municipalité, celui-ci aura lieu le 6 septembre 2025.

Je souhaite profiter de cet édito pour remercier l'ENSOA en particulier le Commandant DUPONT, pour son soutien lors de nos cérémonies, mais également pour notre jumelage et notre collaboration dès que cela est possible lorsqu'il s'agit de faire vivre les animations et les festivités de Nanteuil et les valeurs républicaines.

Depuis 5 ans, notre engagement au service de la commune est resté fort. C'est pourquoi cette année, encore, les projets continuent de voir le jour et pour n'en citer que quelques-uns il y aura :

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des ateliers municipaux afin d'arriver à une autoconsommation de nos bâtiments.
- le changement du chauffage de l'école pour diminuer la facture certes mais surtout pour

améliorer les conditions d'accueil de nos élèves et personnels. Pour cela, nous avons sollicité une subvention auprès de l'Etat, au titre du fonds vert et de la dotation aux équipements des territoires ruraux. On croise les doigts !

- le renouvellement d'équipements pour le service technique avec l'achat d'une nouvelle tondeuse, un fourgon et des petits équipements.
- la peinture extérieure de la salle des fêtes.
- la toiture du P'tit Toqué, la fin des aménagements extérieurs (terrasse, accès pour les Personnes à Mobilité Réduite). Notre restaurant reprend en effet du service, M TEXEIRA et Mme BRIAND ayant racheté le fonds de commerce, la tête pleine de projets. Je leur souhaite pleine réussite dans leur activité. Ce restaurant doit rester un espace fort du vivre ensemble sur notre territoire.

Pour terminer, je souhaite remercier tous les membres du conseil municipal pour leur engagement dans le cadre des projets que nous portons et les agentes et agents de nos services communaux, qui participent au bien vivre à Nanteuil, grâce à elles et eux, c'est un service public de qualité dans l'intérêt général que nous déployons toute l'année.

Je vous souhaite une excellente lecture de votre bulletin communal.

Très belle année 2025 à toutes et tous !

Alain Bordage



Réalisations et travaux en 2024

Achat de matériel :

- Cuve à gasoil (JLJ Bonnaud-Debordes) : 1800€
- Achat d'une tondeuse autotractée pour 2025
- Etuve pour la cantine scolaire (Henri-Julien) : 1780€

Travaux des entreprises :

- Désamiantage de la toiture des ateliers (PELLETIER désamiantage) : 45612€ HT pour la pose de panneaux photovoltaïques.
- Remplacement du ballon d'eau chaude des vestiaires du stade (SARL REAULT Mickael) : 1610€ HT.
- Remplacement de la chaudière gaz de la cantine scolaire pour une chaudière à condensation (SARL REAULT Mickael) : 3460€.
- Changement du chauffage de la mairie (SARL AUVRAY) : 21388€ HT (subvention Séolis 1850€).
- Remplacement de l'éclairage public par des LED (Société DELAIRE) : 3715€ (subvention 1998€).
- Déplacement d'un poteau à Faye (Gérédis) : 4936€ (subvention 3141€).
- Goudronnage du Chemin des Eaux du Fief de la Barre (M-RY) : 4441€ HT.
- Installation d'une buse sous la D737 (BOUCHAUD Terrassement) : 5160€.
- Nouveau trottoir à Chavagné (SARL BORDAGE) : 4397€.
- Chaises et tables à la maternelle (UGAP) : 1808€.
- Tondeuse tractée (AGR MOTOCULTURE) : 799€.
- Jeux à l'espace Christophe Billerot (PVC Collectivités) : 14662€.
- Arbres (Promhaies) : 421€.



Travaux réalisés par les agents techniques :

- Fabrication d'un composteur
- Fabrication de sapins de Noël en bois
- Plantation d'arbres fruitiers dans le verger communal, rue des Sources
- Achat et pose de clôtures 2 lisses en bois à la Mairie
- Nettoyage et peinture du cimetière
- Création d'un placard pour le club des aînés
- Pose d'un câble RJ45 pour internet au groupe scolaire
- Aide et installation de jeux pour enfants à l'Espace Christophe Billerot
- Divers travaux d'entretien courant et de voirie



Travaux en cours :

- Ravalement de façade au Petit Toqué (FC Construction)
- Aménagement du virage à Faye
- Peinture de la salle des fêtes

Réalisations et travaux en 2024

Une réalisation d'envergure : les travaux sur la RD611

Retour sur le projet

C'est sous l'impulsion de Christophe BILLEROT que l'idée d'une reprise des accotements de la RD611 a vu le jour il y a un peu plus de 5 ans. Nous n'étions pas encore élues et élus que déjà, Christophe BILLEROT nous avait convaincus de nous lancer dans ce projet ambitieux et vous nous avez fait confiance en choisissant notre équipe municipale en 2020.

Nous avons alors pris l'attache d'ID79 et ensuite du cabinet d'ingénierie Urba37.

La RD611, route départementale, est située à l'entrée de Nanteuil. C'est un axe majeur à l'échelle du département, et plus largement au niveau interdépartemental entre Poitiers et Niort. Elle dessert de nombreuses entreprises et participe à l'entrée de notre commune et celle de Saint-Maixent-L'École, ville centre de notre territoire. La voie est bordée de part et d'autre de maisons d'habitations. Elle est classée « route à grande circulation ». La RD connaît chaque jour un trafic important, sans discontinuité et notamment de poids lourds. C'est, par ailleurs, un itinéraire pertinent pour les lycéens et collégiens du village puisque du centre de Nanteuil au lycée, ce sont 17 minutes à vélo seulement.

Pas moins de 900 mètres de longueur de voirie sont concernés par ces aménagements. Les objectifs de ces travaux étaient divers mais avec un unique but : améliorer le cadre de vie des personnes usagères.



On retiendra parmi les enjeux, la volonté de :

- partager la voie avec un accès pour toutes et tous : cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduites, voitures, poids lourds ...
- proposer une trame paysagère sur toute la longueur de l'axe et les 2 côtés de la voie sans

plantation d'arbres de haute tige compte tenu des contraintes techniques (réseaux en souterrains) ;

- créer une véritable identité urbaine à l'entrée du bourg pour être réappropriée par les habitantes et habitants ;
- rendre les trajets sécurisés quel que soit le moyen de transport utilisé.

Pour réaliser cela, il nous a fallu trois ans de travail préparatoire, d'échanges, de réflexions, de compromis et de concertations avec les entreprises, les financeurs, mais aussi avec vous, habitantes et habitants, riverains parfois, ou simple usager d'autre fois. À cela s'ajoute une année de travaux, une trentaine de réunions de chantier et 840 000 € HT d'investissement. Mais c'est aussi presque 500 000 € de subventions, perçues de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (272 000 €), du Département des Deux-Sèvres, au titre des fonds de soutien aux collectivités (120 512 €), de la communauté de communes Haut Val de Sèvre au titre du fonds de concours (90 000 €), et du SIEDS au titre de l'accompagnement aux travaux d'éclairage public (10 000 €). C'est aussi grâce au soutien de nos élu.es et en particulier M Philippe MOUILLER, sénateur, qui nous a accompagnés et conseillés pour le financement de ce projet, que ce dernier a pu aboutir et les 3 tranches de travaux réalisées avec succès.

Ce projet participe au vivre ensemble puisqu'il avait vocation à améliorer notre cadre de vie et cela nous ne pouvions le réaliser seuls. C'est pourquoi, nous remercions vivement l'ensemble de nos partenaires : financeurs, élu.es, professionnels (Urba37, Eiffage, ID VERDE, M-RY, SIGN86) qui ont soutenu ce projet, les agentes et agents qui nous ont accompagnés jour après jour durant ces travaux. Nous remercions également les riverains pour leur patience, leur écoute, le partage de leurs avis, les échanges souvent constructifs qui ont aussi permis de travailler dans de bonnes conditions. Et nous n'oublions pas les personnes usagères de nos routes nanteuillaises, nos habitantes et habitants, professionnels nanteuillais, qui ont fait preuve d'une grande patience durant ces travaux, mais aussi ceux réalisés par le service assainissement de la communauté de communes, les réseaux fibres et éclairage public.

Réalisations et travaux en 2024

Nous pouvons donc dire que cela a été un chantier d'ampleur sur le territoire mais pour un beau résultat sur nos routes et leurs accotements.

Aujourd'hui nous constatons une augmentation de la fréquentation de la RD611 sur les voies douces, les éclairages sont en fonction et vous semblez satisfaites et satisfaits des aménagements. C'est une véritable fierté pour nous toutes et tous.



Retour sur les travaux

Maîtrise d'œuvre : URBA 37. Des réunions de chantier se sont tenues tous les mardis.

Démarrage des travaux Tranche 1 le 2 octobre 2023.

La tranche 1 allait du ruisseau du Puits d'Enfer à la placette.

Entreprise Eiffage

- Terrassement des trottoirs, création de regards et raccordement aux eaux pluviales
- Pose de bordures coulées en continu
- Pose de bordures pour les espaces verts
- Pose des crosses pour l'éclairage public
- Mise en place de la terre dans les espaces verts et plantation des arbustes par ID Verde
- Réalisation des enrobés noirs pour les places de parking
- Réalisation de l'enrobé couleur caramel pour les trottoirs piétons et les pistes cyclables
- Pose des mâts avec éclairage LED (avec réglage de l'intensité) SEOLIS + GEREDIS
- Pose de panneaux de signalisation, peinture au sol réalisées par l'entreprise SIGN 86.

Fin des travaux de la tranche 1 : fin décembre 2023

Démarrage des travaux Tranche 2 le 8 juillet 2024.

La tranche 2 allait de la placette au carrefour des sapins.

Entreprise Eiffage

- Terrassement des deux côtés avec raccordement des eaux pluviales
- Pose des bordures et des mâts d'éclairage
- Pose des espaces verts (bordures + terre + paillage). La plantation a été réalisée en octobre par ID Verde
- Réalisation des enrobés de couleur (côté gauche en descendant)
- Réalisation de l'enrobé noir pour la piste cyclable (côté droit)
- Pose de panneaux de signalisation avec peinture au sol par la société SIGN 86
- Pose de potelets + plus points lumineux sur les ilots
- Pose de piquets en bois pour éviter le piétinement des arbustes par les voitures

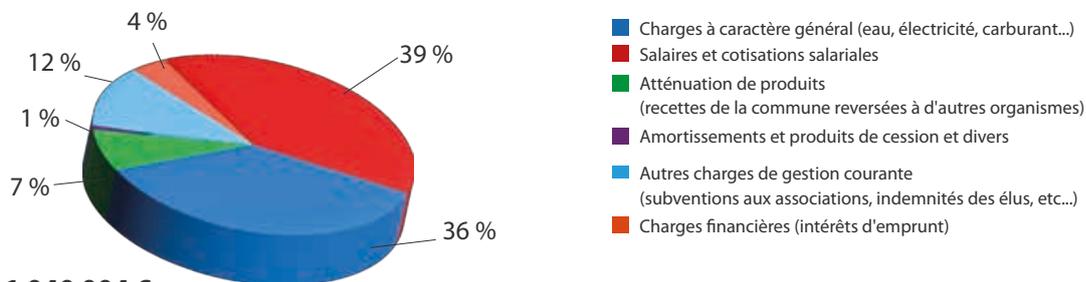
Fin des travaux le 26 novembre 2024.



Retour sur le budget 2024

Le fonctionnement (les dépenses quotidiennes de notre collectivité : le salaire des agents, l'entretien de l'école et des routes communales, les factures d'eau, d'électricité et de chauffage des bâtiments communaux, les factures de téléphone, les abonnements à Internet, les photocopies...)

Les dépenses de fonctionnement :

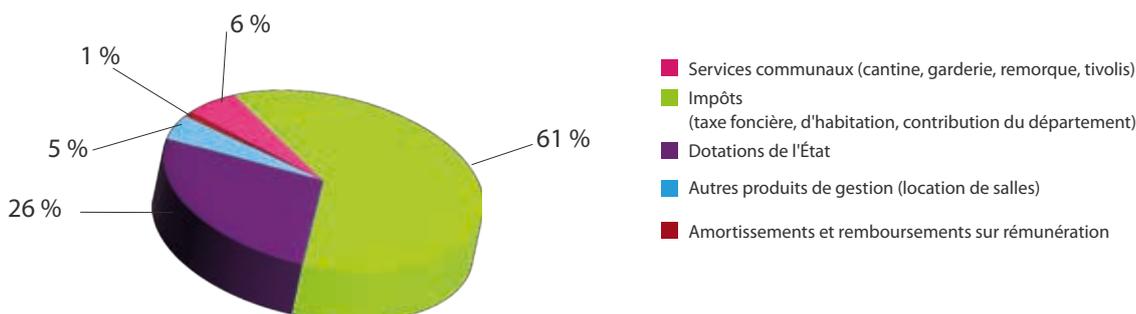


TOTAL : 1 040 004 €

Analyse des dépenses de fonctionnement :

- **La masse salariale** reste constante entre 2023 et 2024 tout en continuant à offrir aux habitantes et habitants un service de proximité et de qualité. Les élus et élus ont choisi de voter la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les agentes et agents municipaux proposée par l'État au regard de la conjoncture.
- **Charges à caractère général** : différentes avaries nécessitant réparations du matériel roulant des ateliers municipaux ont particulièrement impacté les charges à caractère général cette année. L'entretien des chemins pour le bon usage des riverains a aussi été beaucoup plus important, impliquant une consommation de carburant en augmentation (+15%). La consommation d'énergie diminue drastiquement par rapport à 2023 grâce aux investissements effectués (ampoules LED dans tous les bâtiments publics, système de chauffage moins énergivore à l'école) et les travaux se poursuivent dans ce sens-là.
- En conclusion, l'équipe municipale continue son engagement dans une *gestion raisonnable* des dépenses de fonctionnement en subissant de plein fouet *la réalité de l'inflation énergétique et alimentaire* tout comme les habitantes et habitants de Nanteuil.

Les recettes de fonctionnement :



TOTAL : 1 263 995,61 €

Analyse des recettes de fonctionnement :

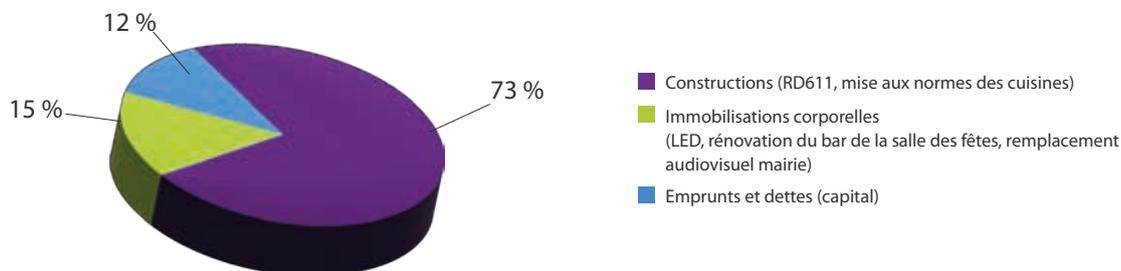
- Les dotations de l'État sont restées stables (dont un filet de sécurité inflation de presque 10 000€).
- La fiscalité a connu pour la 2^{ème} année consécutive une augmentation des valeurs locatives de 3,9 %.

Bilan chiffré du fonctionnement : en 2024, la différence entre les dépenses et les recettes de *fonctionnement* permet de dégager un excédent de 223 738,92 €. L'objectif fixé depuis le début de la mandature (2020) qui est de préserver un excédent de fonctionnement autour de 200 000 € est réalisé encore cette année.

Retour sur le budget 2024

Les investissements :

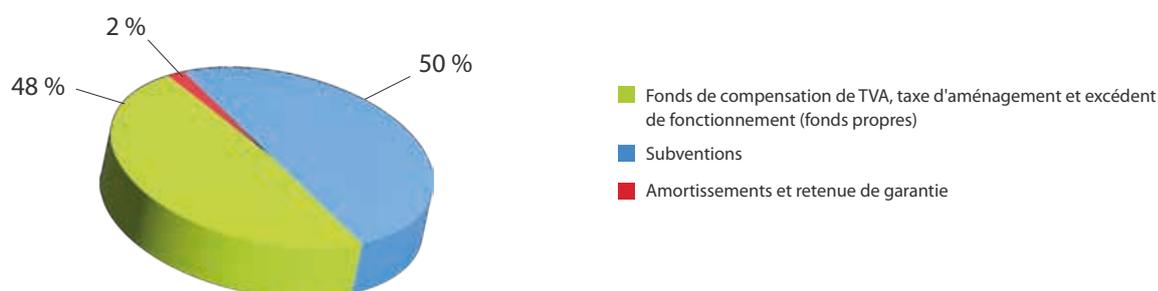
Les dépenses en investissement :



TOTAL : 954 321 €

Bilan et analyse des investissements : 70 % des travaux du projet concernant la Route Départementale (RD) 611 ont été financés cette année, représentant 700 000 € TTC. En parallèle, la création d'un verger partagé, la réalisation de jeux d'extérieur pour les enfants et la continuité des travaux d'économie d'énergie (chauffage de la mairie et de la cantine) ont aussi pu voir le jour.

Les recettes en investissement :



TOTAL : 441 183 €

Bilan de l'investissement : la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement fait apparaître un déficit de 513 137 € principalement lié au décalage entre les factures des travaux réalisés et les subventions à venir. Pour autant à la clôture des résultats cumulés de l'exercice 2024, le déficit d'investissement représente uniquement 46 343 € et 459 700,59 € en excédent de fonctionnement, soit un excédent positif, entre le fonctionnement et l'investissement, de 413 357,30 €.

Les règles d'urbanisme

Pour rappel, toute nouvelle construction ou aménagement sur une construction existante (modification de l'aspect extérieur, crépis, mur de clôture, piscine, changement de destination ...) est soumis à déclaration en mairie.

Pour plus de renseignements, le service urbanisme reste à votre disposition.

N'hésitez pas à le contacter au : **05 49 76 56 79** ou par mail à : urbanisme.nanteuil79@orange.fr

Les règles de civisme

Installation sur la commune

Vous êtes récemment arrivée, arrivé sur la commune ?

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de passer à la mairie pour vous faire connaître et obtenir les informations utiles à votre installation.

Les bruits

Le bruit peut être sanctionné dès lors «qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité». Selon l'arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de

leur intensité sonore telles que les tondeuses ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :**
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **Les samedis :**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h

Sur la voie publique, j'aime mon chien "au sens propre"

Pour faciliter le ramassage des déjections canines et inciter les habitants et habitantes à prendre cette bonne habitude*, la commune a placé des distributeurs de sacs à des points de promenade régulière :

à droite de la salle des fêtes communale en direction du city stade, place de l'église et au parc Gaston Fournier à Pallu.

** Rappelons aussi que la loi indique qu'un propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 135 € s'il est pris en flagrant délit.*

La fourrière municipale

La prise en charge des chiens errants par la commune coûtera 50 € au propriétaire de l'animal et 5 € supplémentaires par jour de garde.

Les bacs de collecte des ordures ménagères et des emballages

Le SMC assure la collecte des ordures ménagères et des emballages sur notre territoire : bacs à couvercle vert pour les ordures ménagères et bac à couvercle jaune pour les emballages.

Les bacs sont collectés alternativement tous les quinze jours.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis la veille de la collecte au point de regroupement. Ils doivent être rentrés le plus tôt après la collecte. Dans tous les cas, nous vous remercions de ne pas laisser vos bacs toute la semaine sur le point de collecte.

Pour plus d'informations :
<https://www.smc79.fr>



Les règles de civisme

Limitation de vitesse

Petit rappel : la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h. Pour la sécurité de toutes et tous, notamment des enfants aux abords de l'école, il est impératif de respecter cette limitation.

Il est également rappeler la nécessité d'utiliser les passages piétons, en particulier aux abords du groupe scolaire, et de bien respecter les places de stationnement.

Par ailleurs, la gendarmerie vous informe que des contrôles d'alcoolémie et de vitesse peuvent être plus fréquents sur le territoire.

Dispositif voisins vigilants

Ce dispositif existe sur la commune depuis 2019, grâce à la signature d'une convention entre la mairie et la gendarmerie. Il est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance, les vols. Les voisins vigilants ne surveillent pas leurs voisins ! Ils peuvent être en revanche des relais entre les habitant.e.s et la gendarmerie. Pour l'instant, ce dispositif ne concerne que certains secteurs de la commune.

Nous comptons actuellement 8 référentes et référents :

- Mme C. Broussard et M. B. Broussard pour La Ripaille, M. R. Bruneau pour Chavagné,

M. J.-M. Trouvé pour les hauts de Nanteuil

- M. J. Bizet pour les Platins, Bel Air et La rue du Chêne
- Mme C. Soyer, M. R. Trouvé pour le bourg
- M. G. Bonnard pour l'avenue de la Renaissance, la rue de La Maladrerie et la rue de la Cueille.

Nous rappelons par ailleurs à la population d'être vigilante face au démarchage abusif.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.



La gendarmerie vous informe

La Gendarmerie de Saint-Maixent L'École met en place, à partir du 1^{er} janvier 2024, un nouveau dispositif d'accueil des personnes désirant déposer plainte. Ce dispositif vise à améliorer l'accueil en permettant de mieux échelonner les visites et ainsi offrir une prise en charge, pour les citoyens, rapide et adaptée en fonction des demandes. Ce dispositif va s'appuyer sur le système de pré-plainte en ligne mis en service par le Ministère de l'intérieur.

En quoi consiste la PRÉ-PLAINTÉ ?

Le ministère de l'intérieur a mis en place un site internet (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) qui permet d'effectuer un signalement pour des faits dont vous êtes victime concernant une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroquerie etc...).

Un système de rendez-vous va être mis en place en s'appuyant sur la pré-plainte : lors de l'accueil physique ou téléphonique d'une personne à la brigade, un rendez-vous sera convenu. A l'issue, cette personne, chez elle, établira une pré-plainte en ligne dans laquelle elle indiquera les circonstances de sa plainte (date, heure, lieu etc...). Notre Gendarmerie recevra un mail contenant ces informations qui nous permettront de

préparer les documents officiels du procès-verbal et de mieux connaître le dossier.

Si les personnes ne sont pas en mesure de réaliser une pré-plainte en ligne, l'accueil sera toujours assuré directement à la Gendarmerie et les éléments seront recueillis lors de son rendez-vous. Les rendez-vous sont proposés du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (tel : **05 49 05 50 12**).

Les horaires d'ouverture habituels de la brigade restent inchangés, sauf le dimanche et les jours fériés, où la brigade sera fermée.

Cette démarche vise essentiellement à faire gagner du temps aux victimes, lors de sa présentation à la Gendarmerie. En prenant rendez-vous, les personnes n'auront plus à attendre leur tour et la saisie de la pré-plainte en ligne permettra à l'enquêteur qui recevra le dossier de mieux connaître son affaire et de mieux préparer son entretien.

Pour les crimes flagrants ou les délits graves, les victimes seront immédiatement prises en compte par l'enquêteur en charge de l'accueil ou par un OPJ (dimanche et jours fériés compris).

Vous trouverez le document de préplainte sur le site internet de la commune.

Préservation de l'environnement

Brûlots

Ils sont strictement interdits dans les zones urbanisées (circulaire du 18/11/2011 NOR: DEVR1115467C et arrêté préfectoral du 29/06/2010).

Tous les déchets verts (herbe issue de la tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage) doivent être déposés dans une déchetterie.

Cependant, si le volume est conséquent, la commune met à disposition des habitants une remorque, moyennant la somme de 15 € par enlèvement, et se charge de l'évacuation des déchets une fois celle-ci remplie.

Tout contrevenant pourra être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour tout renseignement, merci de contacter le service technique au **06 34 16 18 74**.

Dépôts sauvages

Les dépôts de déchets en tout genre (déchets verts, gravats, terre, restes de construction etc.) en pleine nature sont interdits. Outre le fait de générer de la pollution, ils engendrent des frais pour la commune car elle doit prendre à sa charge les frais de dépollution.

Une déchetterie est à votre disposition à Saint-Maixent l'École, la carte d'accès est gratuite.

Bornes d'apport volontaire

Les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons en verre doivent être triés et déposés dans les bornes d'apport volontaire.

Il faut cependant enlever au préalable les bouchons et couvercles en métal. Les couvercles et capsules peuvent être mis dans le bac à couvercle jaune.

8 bornes sont présentes sur notre commune :



Frangeon



Bellevue



Carrefour des sapins



Chavagné



Faye



Pallu/Mont Alaric



rue du Chêne



Salle des fêtes

Plus d'informations sur le site du SMC :

<https://www.smc79.fr/>

Préservation de l'environnement

Taille des haies

Nous rappelons aux propriétaires la nécessité de tailler régulièrement leurs haies qui dépassent sur le domaine public, notamment quand elles peuvent gêner le passage ou la visibilité des riverains et des services techniques.

Cimetières

Afin de faciliter le travail des agents du service technique, nous invitons la population à effectuer le mieux possible le tri des déchets en utilisant les bacs à votre disposition : le bac à déchets organiques (plantes, fleurs, terre ...), le bac à déchets plastiques (pots uniquement)

et le bac à déchets non valorisés (film plastique, mousse, ruban, gravats, pierre ...). Par ailleurs, tous les pots de fleurs récupérés sur l'espace public (allées, espace commun) seront systématiquement enlevés.

Lutte contre les frelons asiatiques

La commune participe pour un montant de 60 € à la destruction des nids de frelons asiatiques, sur présentation de la facture et fourniture d'un RIB.

La gestion des animaux blessés, en divagation ou décédés

Nous sommes toutes et tous susceptibles de trouver un animal blessé, décédé ou en simple divagation (domestique ou sauvage) sur l'espace public. Dans ce cas, conformément à la législation, il vous faut contacter la mairie du territoire sur lequel vous trouvez cet animal. Chaque commune est responsable des animaux uniquement sur son espace public. Si c'est urgent et si la mairie est fermée, vous pouvez contacter la gendarmerie qui préviendra alors la personne élue d'astreinte en dehors des heures d'ouverture.

Quelques exemples pratiques que vous pouvez rencontrer :

Vous trouvez un animal décédé : Ce n'est pas une urgence. Il faut uniquement vérifier que le cadavre ne représente pas un danger (animal au milieu d'une route par exemple).

Si vous pouvez le mettre sur le côté, vous pourrez alors attendre l'ouverture de la mairie pour alerter.

Vous trouvez un animal blessé et dont la vie est en danger : C'est une urgence. Il vous faut prévenir la mairie qui prendra en charge l'animal et recherchera son éventuel propriétaire.

Vous repérez un animal en divagation : Il vous faut prévenir la mairie si celui-ci représente un danger ou erre depuis plusieurs jours. Un chat qui passe de jardin en jardin ne fait pas l'objet d'une information en mairie. En revanche, un chat affamé qui erre depuis plusieurs jours sur un même site doit faire l'objet d'une communication en mairie. Mais ce n'est pas une urgence !

Vous trouvez un chien qui erre sur une route : Il faut prévenir la mairie concernée et c'est une urgence car ce dernier peut occasionner un accident et se mettre en danger.

Nos animaux domestiques : civisme et sécurité

- **Identification** : tous vos animaux doivent être identifiés. C'est une obligation depuis 2012.
- **Divagation** : si vous êtes propriétaires d'animaux, nous comptons vivement sur votre civisme afin de prévenir les cas de divagation. Il est important pour la sécurité de toutes et tous et de vos animaux de veiller à ce que ces derniers ne se retrouvent pas sur l'espace

public sans votre surveillance. Si jamais les agents communaux sont amenés à récupérer votre animal, il vous en coûtera 50€ pour la capture et 5 € par jour de fourrière.

- **Chiens en laisse** : la tenue en laisse de votre chien est obligatoire sur tout l'espace Christophe BILLEROT et dans nos 2 cimetières communaux.

Préservation de l'environnement

- **Déjection** : si votre animal se soulage lors de la promenade, si vous avez oublié votre petit sac, il y a des distributeurs de sacs à déjections canines à votre disposition dans le bourg (ancienne mairie) et espace Christophe Billerot.
- **Nuisances sonores** : concernant les aboiements et miaulements intempestifs, en tant que propriétaires, il est de votre responsabilité de veiller à ne pas nuire à la tranquillité de votre entourage.

- **Les chiens catégorisés** : ils doivent faire l'objet d'un permis de détention.



Stérilisation de la population féline errante

Pour réguler simplement et efficacement la reproduction de la population féline errante (chats sauvages, non approchables et sans personne détentrice) et éviter les désagréments liés au marquage de territoire et aux miaulements intempestifs, la commune poursuit ses campagnes de stérilisation et d'identification, en partenariat avec l'association APA (Amour et protection des animaux) et une clinique vétérinaire de Saint-Maixent L'École. La campagne d'octobre a été couronnée de succès puisque 1 femelle et 4 mâles ont été capturés puis relâchés après intervention, sur leur lieu de capture.

Nous rappelons aux propriétaires que l'identification de leur animal est obligatoire depuis le 1er janvier 2012. Si vous avez connaissance de chats sans maître, nous vous remercions de contacter une association de défense des animaux. Vous pouvez également signaler ces chats à la mairie. Une personne élue déterminera si ceux-ci pourront ou non faire partie de la campagne de stérilisation de l'année en cours.

Rappel : rejets INTERDITS pour les particuliers dans les réseaux d'assainissement

Les principaux rejets interdits dans les réseaux d'assainissement sont les peintures (dont peinture à l'eau), les produits corrosifs (solvants, diluants), les petits déchets du quotidien (mégots, chewing-gum, déjections canines, cotons-tiges...), les produits phytosanitaires, les lingettes, les résidus de chantier comme le ciment, les gravats, la colle ou encore le béton...), les huiles (friture), les graisses et les hydrocarbures.

Ils nuisent tout simplement à la santé des habitants et des animaux.

Rappel :

- Le réseau des eaux usées achemine les eaux sales provenant de l'intérieur des habitations vers un système de traitement : la station d'épuration. Une fois dépolluées, ces dernières rejoignent le milieu naturel.

- Le réseau des eaux pluviales dirige directement les eaux de pluie vers le milieu naturel le plus proche (cours d'eau, fossé) via des « avaloirs »
- Les 2 réseaux constituent les réseaux d'assainissement et se doivent d'être respectés dans tous les cas pour la santé de toutes et tous.

Concernant la réglementation, même localement :

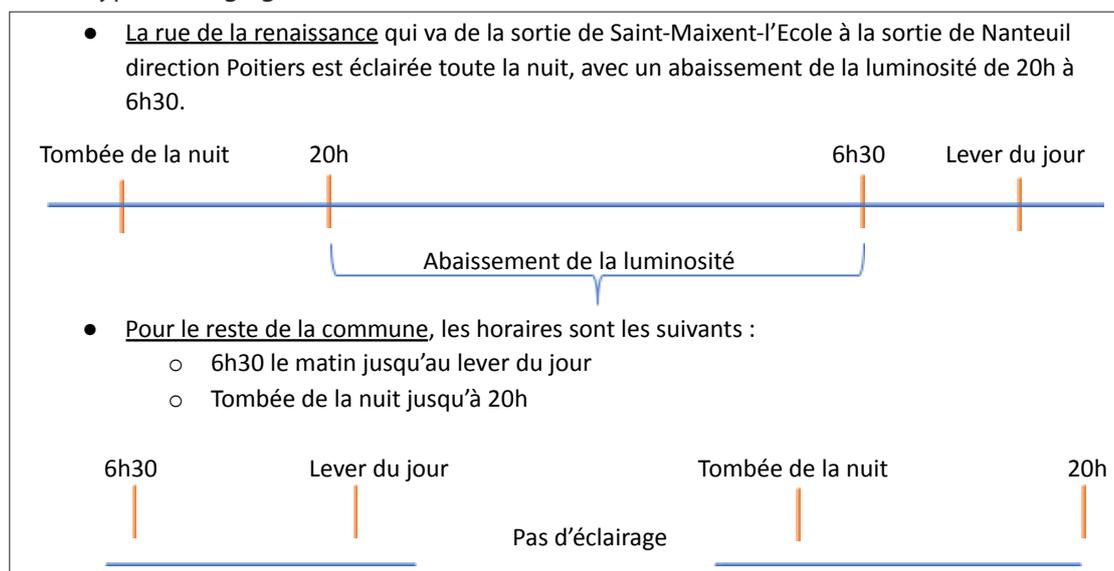
Toute personne qui jette, déverse ou laisse écouler dans le milieu naturel des substances toxiques peut être poursuivie (article L432-2 du Code de l'Environnement, jusqu'à 18 000 € d'amende potentielle).

Préservation de l'environnement

L'éclairage public

A Nanteuil, tous les postes de commandes des éclairages publics comportent des horloges astronomiques, c'est-à-dire que l'extinction du matin et l'allumage du soir évoluent automatiquement au gré des saisons.

Il existe 2 types de réglages sur notre commune :



Si vous constatez des éclairages défectueux ou des anomalies dans le fonctionnement, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Nous ferons au mieux pour faire intervenir notre prestataire. Il faut parfois faire preuve de patience car ces interventions ne sont pas toujours aisées. Ne vous inquiétez pas si la réparation n'est pas immédiate car lorsqu'un seul candélabre est défectueux, compte tenu des coûts et difficultés d'intervention, nous attendons parfois d'avoir à régler plusieurs dysfonctionnements avant de déclencher une intervention.

L'entretien des cours d'eau

Les cours d'eau de notre territoire sont non domaniaux, ils sont la propriété des riverains sur la moitié du lit attenant à leur terrain. L'eau et les poissons qui circulent en revanche font partie du patrimoine commun de la Nation.

L'article L215-14 du Code de l'Environnement indique que les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien du lit et des berges. L'objectif est de « maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ».

La ripisylve ou bordure boisée des cours d'eau doit être composée de 3 strates pour être efficace : strate herbacée, arbustive et arborescente.

Les classes d'âge doivent être variées et les essences d'origine locale et adaptées au bord des cours d'eau. Les peupliers ne sont pas conseillés en berge, car en cas de chute ils emportent facilement la berge avec eux.

Le rôle de la ripisylve :

- Maintien des berges (limite l'érosion)
- Ombrage et filtration de l'eau (meilleure qualité de l'eau)
- Zone refuge et nourricière pour la faune (réservoir biologique)
- Dissipation de la force du courant en période de crue
- Valeur paysagère et financière (bois de chauffage, ombrage pour le bétail)

La ripisylve est un élément essentiel à la rivière qu'il est important de préserver !

Rôle du bois mort et des embâcles (amas de bois ou de déchets)

Le bois mort est primordial à la vie aquatique, il apporte nourriture et refuge à la faune.

Néanmoins, certains embâcles doivent être retirés, notamment dans les secteurs urbanisés, ou dans certains cas lorsqu'ils obstruent le cours

Préservation de l'environnement

d'eau, ou entraînent un fort envasement (sur plusieurs mètres en amont). Les déchets (non naturels) sont à retirer afin de limiter le risque de pollution de l'eau.

Le service rivières du SMC propose aux personnes propriétaires et exploitantes agricoles un diagnostic de terrain gratuit. Si vous avez des questions, des doutes, besoin de conseils, n'hésitez pas à le contacter. Un guide à destination des personnes riveraines est également disponible en mairie ou en téléchargement sur le site web du SMC pour plus d'informations.

Contacts du SMC

Siège social :

SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

Adresse postale :

BP 10023 - 79403 Saint-Maixent L'Ecole Cedex
05 49 05 37 10

accueil@smc79.fr



Démographie 2024

Décès

- M Jean-Pierre MALLEREAU le 11 janvier 2024
- M Henri MANDIN le 19 janvier 2024
- M Gilbert VERDON le 11 février 2024
- Mme Angélica GRASSET épouse PLOURDE le 12 février 2024
- M Jean-François VACHET le 19 février 2024
- M Armand HEIM le 24 février 2024
- M Bernard REMANDE le 29 février 2024
- Mme Jeannine DELAVault épouse PLANCHE le 16 mars 2024
- M Robert TIZON le 22 mars 2024
- Mme Ginette BERTHOMÉ épouse LABASSE le 7 mai 2024
- M André COUTHOUIS le 13 juillet 2024
- M Jean-Claude REDIEN le 27 juillet 2024
- M Guy MARTIN le 12 août 2024
- M Jean-François BACHELIER le 21 août 2024
- Mme Christine MICHAUD le 11 septembre 2024
- Mme GUERIN-MORISSET Hélyette le 24 octobre 2024



Naissances

- Luna FROMAGET BRUNET née le 10 février 2024
- Rose CAILLAUD née le 4 avril 2024
- Kamilla BABIN née le 3 mai 2024
- Paola DELTEL née le 22 août 2024
- Romy FOURRÉ née le 18 septembre 2024
- Marceau JAMET né le 7 novembre 2024
- Maëlo LOBRICHON né le 27 novembre 2024
- Nael GOUILLARD le 7 décembre 2024



Mariages

- Mme MéliSSandre JEANPIERRE et M. Sylvann PLOURDE le 6 janvier 2024
- Mme Elisabeth FLEURY et M. Jean-Michel BARCQ le 20 avril 2024
- Mme Bénédicte BRUNET et M. Jordan FROMAGET le 18 mai 2024
- Mme Ophélie DURVAUX et M. Florian DUPEU le 29 juin 2024
- Mme Christelle BONNIFET et M. Nicolas DAUVERGNE le 17 août 2024



PACS

- Mme Nais BAADACHE et M. Guillaume GOYER le 4 mars 2024
- Mme Denise CHARRIER et M. Christophe TILLY le 9 avril 2024
- Mme Cécile COTET et M. Baptiste LEMOINE le 12 septembre 2024
- Mme Noémie MAINARD et M Julien DELTEL le 21 octobre 2024



La garde d'enfants

Une assistante maternelle est présente sur la commune :

- BERTHIAS Carole
52 rue de la Cerisaie - **06 77 62 52 07**



La mise en place d'une mutuelle communale

La commune a décidé de mettre en place en 2024 une mutuelle communale à l'attention des habitantes et habitants nanteuillais.

Après consultation auprès de plusieurs assureurs, c'est l'association Mandarine qui a été retenue. C'est une mutuelle négociée avec un acteur mutualiste SMATIS France.

L'objectif de cette démarche est de pouvoir proposer une complémentaire santé à l'ensemble des Nanteuillaises et Nanteuillais y compris les personnes souvent exclues de cette protection santé : sans emploi, plus de 75 ans ...

Le fait de mutualiser permet de profiter d'une offre moins coûteuse avec des garanties optimisées. La commune n'a aucun engagement financier, elle est seulement facilitatrice et partenaire du projet.

Une réunion publique a eu lieu en juin 2024 permettant de présenter les offres. Depuis, des permanences se sont tenues en mairie entre juin et octobre 2024. Aujourd'hui, les rendez-vous peuvent avoir lieu en mairie ou à votre domicile.

Pour plus d'informations, contactez la mairie au **05 49 76 13 11** ou au **05 49 24 11 44**.

Tarifs de location de la salle des fêtes au 1^{er} janvier 2025

Tarif unique toute l'année chauffage l'hiver et climatisation l'été	SALLE CHEMINÉE	BAR	OFFICE/BAR (Hors week-end)	OFFICE BAR SALLE PARQUET	ENSEMBLE DES SALLES
Associations Nanteuillaises	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Entreprises et particuliers Nanteuillais					
Demi-journée	30 €	40 €	55 €	75 €	100 €
Journée	55 €	75 €	100 €	145 €	180 €
Week-end				190 €	245 €
Entreprises, particuliers et associations hors commune					
Demi-journée	40 €	75 €	85 €	110 €	180 €
Journée	85 €	130 €	160 €	215 €	360 €
Week-end				325 €	455 €
Location longue durée (semaines)	50€/jour				
Option vidéo projecteur					100 €

Tarifs communaux

CIMETIÈRE	
CONCESSION de 2 m ² pour 30 ans	100 €
CAVURNE 15 ans	170 €
CAVURNE 30 ans	300 €
COLOMBARIUM 15 ans	240 €
COLOMBARIUM 30 ans	400 €

TIVOLI	
Location du lundi au jeudi	80 €
location du vendredi au lundi	80 €
REMORQUE TOUR	15 €

Le mot de la directrice du groupe scolaire

La rentrée du lundi 5 septembre s'est bien déroulée à l'école Michel Gabriel. Toute l'équipe de l'école est ravie d'accueillir 136 élèves dont 21 enfants de Petite Section.

Grande découverte pour les petites et petits, routine pour les plus grandes et grands : tout ce monde va se côtoyer pendant toute une année.

Quelques changements dans la répartition des classes ont dû se faire pendant les vacances d'été.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- *Classe 1* : Lydie Beaumont : 6 Petits et 18 Moyens
- *Classe 2* : Catherine Le Roux Mollier : 15 Petits et 9 Grands
- *Classe 3* : Elodie Joannes : 19 CP
- *Classe 4* : Sophie Boucher : 14 CE1 et 9 CE2, aidée de Muriel Baloge, AESH.
- *Classe 5* : Marion Boissinot et Isabelle Ledon-Bernardeau : 9 CE2 et 14 CM1
- *Classe 6* : Nathalie Boinier : 4 CM1 et 19 CM2, aidée de Muriel Baloge, AESH.
- *Classe 7* : Cyntia Ithurbure : 6 élève de l'UEE aidée par Anne-Laure David, éducatrice .

Florence Neveu et Jennifer Omar, ATSEM, accompagnent les classes de maternelle.

Isabelle Ledon-Bernardeau est la directrice de l'école.

Cette année scolaire sera très riche en projet pour les grands et les petits : sorties à la médiathèque, participation à la Coulée verte, séances de natation pour toutes les classes élémentaires à la piscine Aqua Severa, découvertes de concerts proposés par les JMF (Jeunesse musicale de France), participation aux petits champions de la lecture (cette année encore Nanteuil accueillera la finale départementale), sorties pédagogiques, classe découverte en Auvergne...

Les enfants ont été ou seront sollicités pour participer à des projets solidaires et civiques en lien avec le programme d'EMC (Education Morale et civique) : Octobre Rose, le Téléthon, élection du nouveau CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), course solidaire.

Il nous reste à souhaiter que cette année scolaire 2024/2025 soit placée sous le signe de la réussite pour chaque élève nanteuillais.



Le conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes est un projet initié par l'équipe municipale pour favoriser la participation active des jeunes dans la vie de la commune. Cette implication leur permet d'adopter et de développer une attitude et un comportement citoyens. Les élus proposent, soutiennent et développent des projets et assurent la mise en place des actions.

Durant l'année 2024, les élus ont sélectionné de nouveaux plusieurs projets dont une collecte de produits d'hygiène à destination des personnes dans le besoin.

Cette action a été mise en place au groupe scolaire Michel Gabriel en juin 2024 lors de la kermesse et s'est poursuivie jusqu'en décembre. Motivés dans leur engagement, le Jeudi 29 février, Victor, Sacha, Timéo, Anna, Jade, Juliette et Aleya accompagnés des élues référentes se retrouvent dans les locaux du Secours Populaire à l'épicerie sociale. Tout en expliquant leur projet et leurs démarches aux bénéficiaires, ils distribuent avec ferveur les produits récoltés. Ravis et parfois surpris, chacun est reparti avec son lot de produits. Très impliqués dans leur mission, ils ont aussi aidé les bénévoles à la distribution des produits alimentaires. Charlotte, la responsable de l'antenne, les a félicités pour leur engagement et leur grande motivation !

D'autre part, ils ont participé à plusieurs manifestations de la commune dont :

- La marche en la mémoire d'Edmond Proust, le 25 mai.

Pour préparer la marche, ces jeunes accompagnés d'élus de leur commune sont allés visiter le centre régional « Résistance et Liberté » de Thouars. Durant la matinée, les enfants ont participé à l'exposition du CRRL intitulé : « Maréchal, ôte-toi de là » ! Cette exposition ludique mettait en avant les parcours singuliers d'étudiants, d'enseignants et de lycéens résistants entre les années 1940 et 1945 dans le Poitou. L'après-midi, ils se sont déplacés sur le parcours découverte de Tourtenay. Celui-ci proposait de découvrir l'histoire du village résistant.

Cette journée a été marquée par une participation active de cette équipe d'élus.

Lors de la journée du 25 mai, les personnes participantes ont pu se laisser surprendre par les écrits « Jouons la carte de la fraternité » et les lectures « lettre à Edmond Proust » réalisés par les jeunes.

- Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, une lecture de témoignages sur la Grande Guerre a été effectuée par des membres du CMJ.

En 2025, les jeunes sont toujours dans la place...

Le mardi 7 janvier 2025, 9 élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Michel Gabriel ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes.

Viennent s'ajouter à cette instance M le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, Suzette AUZANNET et 3 élues de la commission enfance et jeunesse Sandra BONNIN-LEGRAND, Nadine ROLLANDEAU et Nathalie LIEVENS.

Les jeunes élues et élus sont :

- Léonie COUROT
- Constance DELATTRE
- Clément JUMEAUX
- Myrtille DELAVault
- Mattis TRIBOULET BONTE
- Swaël WACRENIER
- Mathis TRAVERS
- Rayan RAJI
- Inaya TEXIER
- Pour 2025, les nouvelles élues et nouveaux élus très motivés risquent encore de nous surprendre avec leurs nouveaux projets !



Les actions municipales

Les vœux du maire

Le mercredi 17 janvier, le maire et le conseil municipal ont accueilli dans la salle des fêtes une assemblée nombreuse pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce fut l'occasion pour Alain Bordage de réaliser le bilan des actions menées et de se tourner vers 2024 en présentant les projets en cours, en particulier les travaux d'amélioration sur la RD 611, pour faire de cet axe majeur un espace de circulation partagé, sécurisé et végétalisé.

Il a salué la présence des membres du conseil municipal des jeunes, soulignant leur implication et leur dynamisme.



Le repas des aînées et des aînés

Pas moins de 150 personnes ont pris plaisir à partager le repas du samedi 27 janvier proposé par la municipalité. Ce fut l'occasion de nous retrouver pour des instants de partage et de convivialité.

Cette journée ne pourrait avoir lieu sans l'engagement des agents et agentes de notre commune et l'investissement de membres du conseil municipal. Un clin d'oeil particulier aux conjointes et conjoints qui portent très souvent main forte lors de nos manifestations.

Le repas était élaboré par les établissements Canivet & Associés et la pause musicale assurée par Grégory Bercé. Les tables étaient décorées par des créations de l'association Les Fées Créatives, également partenaire du Téléthon.



La balade pédestre "Sur les pas d'Edmond Proust"

Samedi 25 mai, une cinquantaine de personnes ont parcouru ensemble les 13 kms sur les traces du résistant Edmond Proust entre Sainte-Eanne, Saint-Martin de Saint-Maixent et Nanteuil. Cette journée a également commémoré les 80 ans de la Libération.

Des membres des conseils municipaux des jeunes de Saint-Martin-de-Saint-Maixent et de Nanteuil sont intervenus, lors de différentes haltes, pour évoquer la résistance, le refus de la guerre et la défense de la paix.



Les actions municipales

A Nanteuil, dans le Parc Gaston Fournier, les personnes participantes ont pu profiter d'une intervention de M. Claude Simonnet sur l'histoire de la résistance en France et en Europe.



Merci à Jade, Victor et Louisa, du CMJ, et Sandra, Nathalie, Estelle et Christophe pour le conseil municipal.



Les festivités du 13 juillet

Cette soirée organisée par des membres du conseil municipal, avec l'aide précieuse des services municipaux, a réuni près de 130 convives. Ce repas convivial s'est déroulé sous les arbres devant l'espace Christophe Billerot, à la lumière des guirlandes lumineuses.



Puis un feu d'artifices a conclu cette soirée d'été sur le stade municipal, ravissant les yeux des nombreuses personnes présentes



Festival Traverse

"La nouvelle folie des contes ordinaires"

Du 15 au 21 juillet 2024 s'est déroulé le festival Traverse!, festival itinérant du conte et des arts de la parole en Haut Val de Sèvre.

Notre commune a eu l'honneur d'être choisie pour la soirée inaugurale le mercredi 17 juillet qui s'est déroulée au Grippault, avec une vue agréable sur un étang privé.

A la suite, nous avons suivi sur les chemins Michèle Bouhet et Jean-Louis Compagnon lors d'une balade contée, "La nouvelle folie des contes ordinaires", dans un échange permanent entre mots et musique.

Le retour s'est effectué de façon originale : toutes les personnes présentes ont été invitées à monter dans une bêtaillère pour un voyage mémorable!



Les actions municipales

Merci à Michèle et Jean-Louis (Compagnie de la Trace), au service culture de la Communauté de communes, aux membres du conseil municipal présents et aux services techniques.

Et un grand merci aux propriétaires qui ont accepté de nous accueillir : Madame Biardeau, la famille Laurent, Madame et Monsieur Jackson.



La 4^{ème} édition du P'tit Marché Nanteuillais

Notre 4^{ème} marché s'est déroulé le vendredi 30 août 2024 sur l'esplanade de l'Espace Christophe Billerot.

A partir de 18h30, il était possible d'acheter des produits locaux dans une ambiance musicale et dansante.

Tout était réuni pour passer un moment convivial en famille ou entre amies et amis en consommant sur place ou en emportant des produits locaux de qualité proposés sur les différents stands par les nombreux commerçantes et commerçants.

Merci beaucoup aux commerçantes et commerçants de proximité et aux artistes qui ont joué le jeu de cette 4^{ème} édition avec la municipalité :

- GAEC Gaillard HVB (charcuterie)
- Jammet Sans Ma Cochonnaille (charcuterie)
- La Vallée des Tînes (spécialités de volaille)
- Brasserie du Val de Sèvre (bière artisanale des Deux-Sèvres La Belette)
- L'Eden de Jano (vins, bières et jus de fruits)
- La Briouze (fromages de chèvre)
- Boulangerie Tentation (boulangerie – pâtisserie)
- M et Mme Dufour (miel)
- Les Mots Volants (librairie ambulante)
- Créations Momo



Les actions municipales

Le forum des associations

Le samedi 7 septembre, la quatrième édition du forum des associations s'est tenue avec succès grâce aux associations présentes et à leurs bénévoles. Nous avons accueilli des visiteuses et visiteurs à la recherche d'informations ou pour des inscriptions tout l'après-midi, dans une ambiance conviviale.

L'association Nanteuil VTT Passion a proposé une découverte du VTT autour de l'espace Christophe Billerot.



Rendez-vous le samedi 5 septembre 2025 pour participer à cette journée de rencontres et d'échanges.

Un grand merci aux associations suivantes :

- Loisirs Nanteuil Activités
- Grenouille et Koala
- Les Cousettes solidaires
- Nanteuil Animation
- le Football Club Sainte-Eanne
- Le Val de Sèvre Cyclo
- Nanteuil VTT Passion



L'opération Octobre Rose



En ce début de mois d'octobre, le maire, son équipe municipale, les personnels de la mairie et des services techniques ainsi que le groupe scolaire (élèves, enseignantes et personnel péri-scolaire) se sont mobilisés en parant de rose différents lieux marquants de notre commune pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.



Merci encore pour cette mobilisation autour de la promotion de ce dépistage préventif essentiel.



Les cérémonies commémoratives

Le 8 mai et le 11 novembre ont été l'occasion, une nouvelle fois, de contribuer au devoir de mémoire en rendant hommage aux soldats tués lors des deux conflits mondiaux. Des membres du conseil municipal des jeunes ont participé aux deux cérémonies : les membres du Conseil municipal se félicitent de l'implication des jeunes élèves du groupe scolaire qui font résonner, ainsi, les valeurs de la République et de la citoyenneté.



Les actions municipales

Le 11 novembre, en présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA, trois élèves ont lu des témoignages sur la Première Guerre mondiale, dont un extrait d'une lettre d'Emile Morin, soldat, le 11 novembre 1918 :



"Le lundi 11 novembre, par une belle journée ensoleillée, alors que je suis en pleine forêt, j'entends de toutes parts sonner les cloches, joyeuses annonciatrices de la fin du plus horrible cauchemar que l'humanité ait jamais connu.



Une joie délirante s'empare du pays tout entier et surtout des survivants, qu'ils soient à l'avant ou à l'arrière. Je voudrais être au front à cet instant suprême, au milieu de mes camarades, pour partager leur enthousiasme après avoir partagé leurs souffrances.

Mais je me demande si leur étonnement n'est pas aussi très grand et s'ils ne se posent pas, entre autres questions : « Est-ce bien vrai ?... Par quel hasard suis-je encore là ?... »

Et comme je le fais, leur pensée doit se porter vers tous nos camarades, dont les noms commencent à nous échapper, et que nous avons vu tomber à nos côtés, sur tous les champs de bataille, de l'Alsace aux Flandres, fauchés, broyés, déchiquetés par la mitraille, brûlés, gazés, ensevelis, enlisés, disparus à jamais au cours d'atroces combats ou par des nuits sans lune.



Si leur sacrifice et les souffrances que nous avons endurées préparent des lendemains plus heureux, tout cela n'aura pas été fait en vain. Mais peut-on espérer en la sagesse humaine ?"

Le Téléthon 2024



Pour la 4^{ème} année consécutive, les communes de Nanteuil et Exireuil ont réuni leurs forces pour un bel élan de solidarité pour le Téléthon : le week-end était riche avec ces différentes activités, encadrées par nos diverses associations présentes sur les 2 communes.

Le lancement du Téléthon a eu lieu aux groupes scolaires de nos 2 communes respectives. Puis

des animations ont ponctué tout le week-end : balade cyclotouriste et marche avec le VSC, le VTTéléthon avec Nanteuil VTT Passion, un rassemblement des équipes du secteur de Saint-Maixent-l'École par le District de Football des Deux-Sèvres, des loisirs créatifs avec les Fées Créatives, des jeux de cartes avec le Club des Aînés, le repas de crêpes avec le concert du groupe EtCeTerA, une tombola.

Les actions municipales

U8-U9 - Secteur de Saint-Maixent-l'École

Téléthon - 30 Novembre 2024 à Nanteuil



Bravo à toutes et à tous ! Nous tenons à remercier toutes nos personnes participantes et bénévoles qui ont fait vivre le slogan "Tous Bâisseurs d'exploits". La somme de 8 193,50 € a été collectée.

Merci également aux partenaires pour les lots offerts généreusement pour la tombola et pour l'accueil chaleureux des communes lors du Rallython.



Pour attendre Noël ...

La municipalité a organisé sa désormais traditionnelle soirée « Chants de Noël » le vendredi 20 décembre : la chorale Gospel en Chœur avec ses 32 chanteuses et chanteurs a réuni plus de 150 personnes, tous âges confondus, autour d'un feu virtuel qui contribuait, avec les chants à réchauffer les cœurs/les chœurs.

Les personnes présentes ont pu entonner des chants de Noël rappelant l'enfance et des chants Gospel pleins d'espoir.

Un tirage au sort de la hotte du père Noël a permis d'offrir un panier gourmand à deux personnes chanceuses. La soirée s'est terminée par un temps d'échanges autour d'une brioche accompagnée de vin chaud ou jus de pommes.



+ d'infos sur Gospel en Chœur : [page facebook](#) – [e-mail](#) – [téléphone](#)

Le dynamisme associatif

Toutes les associations nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les associations qui l'ont souhaité.

- **Permanences associatives en Haut Val de Sèvre**

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre souhaite favoriser et soutenir l'engagement des bénévoles via un service d'accompagnement à la vie associative. La mise en place de ces permanences confirment un partenariat de longue date avec la Ligue de l'Enseignement notamment à travers le collectif formation des bénévoles 79.

Les permanences associatives ont pour objectif d'informer et d'orienter les bénévoles. Le coordonnateur accueille gratuitement

tout bénévole du territoire pour une primo-information. Ainsi il apporte des conseils et des informations sur le fonctionnement concernant la vie quotidienne (gestion, statuts, organisation d'évènements...).

Les permanences se tiennent :

Le 1^{er} mercredi du mois à La Crèche de 14h à 17h.

Les mercredis suivants à M.E.S. services Ante 1 rue Denfert Rochereau à Saint-Maixent-l'Ecole de 9h-12h30 / 13h30-17h.

L'association AKRO D'SCENE

Venez donc dîner ce soir ! de Frédéric ALLARD.

C'est la nouvelle pièce que la troupe prépare avec Suzette AUZANNET en metteur en scène. Cette année 12 acteurs pour vous divertir, des anciens que vous connaissez sont de retour.

Nos représentations 2025 sont prévues :

- le vendredi 21 mars 2025 à 20h30,
- les samedis 15 et 22 mars à 20h30,
- le dimanche 16 mars à 14h30
(Ouverture des portes 30 min avant)



Merci à la mairie pour son soutien et pour la subvention. Un grand merci aux personnes bénévoles présentes pour nous aider à réaliser nos spectacles et surtout merci à vous, notre public le plus fidèle.

Vous avez besoin de vous défouler sur scène, de rire et de faire travailler vos zygomatiques ! Eh bien rejoignez-nous pour notre prochaine saison 2025-2026, n'hésitez à nous contacter

Vous savez, plus on est de fous et plus on rit... Vous pouvez nous suivre sur notre site internet : <http://theatrenanteuil.e-monsite.com> Et sur notre page Facebook « Akro D'Scène » Contact : AUZANNET Suzette **06 19 30 96 86** ou par mail akroscene.79400@gmail.com



À très vite "La Mare aux cheins"



Le dynamisme associatif

L'Association de Parents d'élèves de NANTEUIL

L'Association des parents d'élèves de Nanteuil est une association de parents bénévoles qui organisent des événements, des activités de toutes natures afin de participer aux financements de matériels ou projets scolaires.

Association dynamique, nous organisons tout au long de l'année scolaire des événements ludiques, festifs, conviviaux pour petits et grands.



Par exemple nous proposons cette année encore des ventes de gâteaux la veille des vacances scolaires, des ventes de jus de pomme tout au long de l'année, les photos de classe des élèves, notre course à pied de la Vallée des Sources ouverte à tous avec un parcours d'obstacles gratuit pour les enfants et la Kermesse en fin d'année.

Grâce à l'investissement des parents du bureau, des membres actifs ainsi que des habitants de Nanteuil en collaboration avec la mairie et l'équipe pédagogique, nous pouvons réaliser

ces projets et participer financièrement aux transports des sorties scolaires, au futur voyage de fin d'année par exemple.



Les Moments de partage

Le dynamisme associatif

Le Club des Aînés

L'Amicale des Aînés de Nanteuil comptait en 2024 108 personnes adhérentes. La cotisation 2025 est de 14 €.

Rendez-vous le mardi après-midi de 14 h à 18 h les semaines paires, avec un goûter et des boissons.

Six repas par an ont lieu dont une choucroute, un repas au restaurant, un pique-nique, le méchoui, un repas animé et le repas de Noël. Il se déroule aussi trois bals au hall Denfert à Saint-Maixent : entrée gratuite pour les personnes adhérentes.

L'assemblée générale a eu lieu le 21 janvier. Venez nous rejoindre dans une bonne ambiance. Pour nous contacter : 06 19 79 03 94 ou 05 49 76 02 43 ou 05 49 79 01 95.



Club de Patchwork « Les Fines Aiguilles »

Le club de Patchwork « Les Fines Aiguilles » se rassemble à l'espace Christophe BILLEROT de Nanteuil le lundi de 14h à 17h et le premier lundi de chaque mois de 10h à 17h.

Nous exposerons nos travaux en 2025.

Si vous désirez nous rejoindre, que vous soyez débutantes ou confirmées, vous pouvez contacter : Madame DESCAMPS au 05 49 76 20 19 ou venir nous rendre visite au club.



Loisirs Nanteuil Activités



Pour cette saison 2024-2025, LNA propose ses activités à 115 adhérents.

- Gymnastique adultes/senior : le lundi soir/ mardi matin à l'espace Christophe Billerot
- Gymnastique enfant (3-6 ans) : le samedi matin au bâtiment périscolaire
- Step/cuisse Abdo Fessier : le mardi soir au bâtiment périscolaire
- Activité de pratique corporelle : le mercredi matin / jeudi soir au bâtiment périscolaire
- Danse ados/adultes/enfants : le mardi /mercredi au bâtiment périscolaire
- Qi Gong : le mercredi matin à l'espace Christophe Billerot
- Sophrologie/Relaxation : le mercredi après-midi / vendredi soir au bâtiment périscolaire



Le dynamisme associatif

Nous avons eu la joie de partager de nouveau le spectacle de fin d'année sur scène sur 2 jours avec les professeurs, les adhérents, les familles et leurs amis. Venez intégrer nos activités en cours de saison. Nous vous accueillerons avec plaisir.



Composition du bureau depuis l'AG du 6 Novembre 2024 :

- *Présidente* : Delphine BOURGOIN
- *Secrétaire* : Caroline COLOMBARI
- *Secrétaire Adjointe* : Sylvie BONNEAU
- *Trésorière* : Céline MOTTOT

Trésorière Adjointe : Caroline GUILBOT
Merci à Mélanie GOUDENNE qui a fait un bout de chemin dans le bureau en tant que secrétaire.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que membres actifs.

N'hésitez pas à nous proposer des activités que vous souhaiteriez pratiquer.

Nous vous attendons nombreux lors du gala des activités les 21 et 22 juin 2025.

Contacts

La liste de nos activités et horaires sont sur le site de la mairie et Facebook.

Delphine BOURGOIN :
06 73 27 59 13

Email :
loirsnanteuilactivites@gmail.com

Facebook :
Loisirs Nanteuil Activités 

Musée TSF

Musée Le musée de la T.S.F. (Radio), association loi 1901, est ouvert depuis plus de 25 ans sur la commune de Nanteuil au 136 rue de Charnay, avec aujourd'hui plus de 500 pièces exposées du poste à galène au matériel des années 60.

Il accueille le public toute l'année de 14 h à 18 h, sur rendez-vous, afin d'assurer une présence technique.

L'entrée individuelle est tarifée à 5 €, par groupe à 4 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Pour les personnes nanteuillaises, une réduction de 2 € sera effectuée sur présentation d'un justificatif de domicile.

La structure est accessible pour les personnes à mobilité réduite.



Le dynamisme associatif

Nanteuil Animation

Bonjour à vous toutes et tous,

Après ces années de tourmentes et 2023 qui fut une année douloureuse pour nous, l'année 2024 nous a permis de retrouver enthousiasme et sérénité dans nos activités.

Comme tous les ans le réveillon a rempli la salle, merci au traiteur de Goût CANIVET & ASSOCIES et à VAL DE SAIVRES ANIMATION.



Les 36 HEURES ont connu une très bonne fréquentation les exposants et le public étaient au rendez-vous.

Merci aux personnes qui sont présentes le matin à partir de 6 heures pour la mise en place, et à celles et ceux qui toute la journée ont assuré buvettes et restauration.

Merci aux bénévoles qui œuvrent plusieurs jours pour la mise en place des structures.

Je remercie également les élus qui assurent la sécurité du dimanche et bien sur l'aide des services techniques toujours présents.

Je tiens à remercier les artisans et commerçants de NANTEUIL ET DES ALENTOURS qui nous sponsorisent pour offrir gratuitement la fête foraine à nos enfants le samedi après-midi.

Merci à vous toutes et tous.

L'Assemblée Générale du 20 OCTOBRE m'a reconduit au poste de Président.

POUR 2025

LES 36 HEURES SERONT LES 7 ET 8 JUIN.

Le samedi après-midi : le concours de pétanque et les animations gratuites pour les enfants sont reconduites.

Le dimanche toute la journée la brocante /vide grenier avec buvette et restauration rapide sur place.

LE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE LE 31 DÉCEMBRE.

COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Jean Michel TROUVE
- **Vice-Président** : Dominique CLABAUT
- **Trésorière** : Annie CLABAUT
- **Trésorier adjoint** : Franck SOUCHARD
- **Secrétaire** : Nathalie SOUCHARD
- **Membres** :
Dominique ROEHLLY Christiane TROUVE
Sylvain ROEHLLY Fabrice GIRAULT



Le dynamisme associatif

Nanteuil VTT Passion

Pour cette année 2024-2025, nous sommes actuellement 67 personnes licenciées : 9 marcheurs et marcheuses, 58 Vététistes (30 jeunes et 28 adultes).



Section Ecole VTT : Responsable BERNARD Thierry

Ils se réunissent tous les samedis après-midi de 13h30 à 17h au local des associations sous les ordres de notre responsable école VTT, il est accompagné d'une équipe d'encadrants : POIRIER Tony, BODET Patrick, SIMON Jean-Charles, MORIN Jérémy et ROY Jordan. Ils sont tous diplômés UFOLEP et bien sûr sans oublier les parents accompagnateurs. Nous demandons que les enfants de moins de 8 ans soient accompagnés d'un des parents licenciés.

Section Compétition : Responsable ROY Jordan
Nous avons 8 compétiteurs qui représentent nos couleurs sur les différentes courses, départementale, régionale et nationale.

Section Marche : Responsable BERNARD Véronique

Ils se réunissent tous les samedis après-midi en même temps que l'école VTT pour découvrir ce que leur a préparé le président comme circuit et/ou le dimanche matin dans des randonnées organisées dans le secteur.

Section VTT Dimanche : Responsable BODET Patrick

Notre responsable enquête pour nous dénicher les meilleures randonnées dans le secteur et nous envoie par mail les infos de ses enquêtes bien utiles pour choisir. Ou sinon ils se réunissent tous les dimanches matins au local des associations pour faire un tour dans notre secteur.

Nos manifestations en 2025

La Rando qui claque : dimanche 6 Avril 2025

Week end VTT : 5 et 6 Juillet 2025



Prix des licences 2024-2025

	Randonnées pédestres	Vélo éducatif	Cyclo - Cycloport	Cyclo - Cycloport
	Marche nordique		26042 - Cyclo VTT	26042 - Cyclo VTT
	Marche Loisirs	École VTT Compétition	VTT Loisirs	VTT Compétition
Enfants nés en 2014 et après	32€	37€	51€	61€
Jeunes nés entre 2008 et 2013	37€	42€	55€	65€
Adultes nés en 2007 et avant	35 €	44 €	60 €	91 €

Les Moments de partage

Le dynamisme associatif

Association Environnement, cadre de vie, Nanteuil et alentours

Le dénouement concernant le projet éolien des « Hauts de Nanteuil » est intervenu le 17 juin 2024, en effet c'est le jour où le Conseil d'État a rendu la décision finale pour cet ultime recours du promoteur.

Le pourvoi en Cassation de la société Champs Jatropa n'ayant pas été admis, c'est donc la fin de la procédure et de ce projet éolien.

Conclusion heureuse d'une aventure collective et d'un travail acharné que l'on peut ramener au chiffre « 4 » :

*4 comme quatre années de labeur

*4 comme les quatre éoliennes qui ne verront pas le jour

*4 comme les différents refus du projet :

- Refus de la population de Nanteuil et des alentours (1400 avis négatifs rendus) .
- Refus des élus avec l'écrasante majorité de votes contre dans les conseils municipaux et à la Communauté de communes.
- Refus des autorités (Enquête publique défavorable, refus Préfectoral et recours hiérarchique au Ministère infructueux)
- Refus Judiciaire avec les échecs des recours de l'entreprise privée devant la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux puis devant le Conseil d'État.

*4 comme les piliers de la réussite de l'association dans ce combat usant et inégal :

- Solidarité
- Travail d'équipe
- Abnégation
- Opiniâtreté

L'épicentre de la résistance va rester en éveil. Il faut garder en tête qu'un autre promoteur ne tardera pas à revenir à la charge.

Dans cette hypothèse nous espérons que nos élus ne tomberont pas dans le piège du précédent promoteur en votant « une étude de faisabilité » qui sous ce terme désigne finalement un accord sans voies de recours.

Compte tenu de l'expérience passée, nous faisons confiance à nos élus pour que les Nanteuillaises, les Nanteuillais et encore plus les riverains impactés, soient cette fois informés et consultés avant que le moindre engagement ne soit pris.

Protégeons notre cadre de vie, le paysage, pour le bien être de tous.



Villénfolie

L'association Villénfolie a organisé, en 2024, deux événements sur la commune.

En juin, le Nanteuil Color Run a rencontré son plus beau succès depuis trois ans. Cette course d'environ 5 kms a fait découvrir le paysage nanteuillais à nos participants. A chaque kilomètre parcouru, nos bénévoles ont pris un malin plaisir à leur lancer une pluie de poudre de couleurs. De petits obstacles ont également agrémenté leur course ! Dans la soirée, de nombreux convives se sont retrouvés autour d'un repas moules-frites, puis ils se sont défoulés sur la piste de danse. Nous comptons sur vous pour être encore plus nombreux pour l'édition 2025 qui aura lieu le samedi 14 juin et battre notre record de participation !

Début septembre, nous avons organisé notre 2^{ème} concours de palets au boulodrome situé au stade municipal.

Nous avons accueilli 32 doublettes dans une ambiance conviviale. Nous renouvelons ce concours le vendredi 5 septembre 2025.

Nous remercions la commune pour la mise à disposition de leurs infrastructures.

En attendant de vous retrouver sur nos manifestations, nous vous souhaitons à tous de passer une belle année 2025 !



Le dynamisme associatif

Val de Sèvre Cyclisme

Après deux années, le VSC « Val de Sèvre Cyclisme », maintient ses effectifs autour de 90 adhérents répartis sur les sections UFOLEP, FFC, FF HandiSport, FF Vélo, l'école vélo (moins de 12 ans) et la section marche.



Ancré dans le Haut Val de Sèvre, le VSC a organisé une saison chargée sur 2023/2024 avec plusieurs manifestations : Cyclo Cross à La Mothe 26 novembre 2023, le téléthon 8 décembre 2023, course FFC U7 à U13 à St Maixent 26 mai 2024, course FFC U15 et U17 ainsi qu'une course UFOLEP à Nanteuil 7 juillet 2024 et pour terminer la saison, sur le Gravel Tour Nanteuillais et la randonnée pédestre (La Nanteuillaise) le 1^{er} septembre 2024.



Course matin jeunes

Grand Prix de
la Municipalité
de Nanteuil
07/07/2024



Course après-midi

Les activités proposées par le VSC :

Activité cycloport : participation aux courses de la région sur route, en cyclocross ou en VTT.

Activité cyclotourisme : sorties cyclo, en semaine (tous les après midi des mardis et jeudis) avec un départ de la place Denfert de St Maixent et tous les dimanches matin avec un départ du local du VSC au stade de foot de Nanteuil.

Activité marche : une sortie marche par mois avec des départs sur les communes du département



GRAVEL Tour Nanteuillais - septembre 2024



Sortie vélo et marche

Saison 2024/2025

- Participation au rallython des Nanteuillais le 30 novembre 2024 à Nanteuil
 - Cyclo-cross le 22 décembre 2024 à La Mothe Saint Héray
 - Galette des rois en 17 janvier 2025 à Nanteuil
 - Cyclo-cross le 19 janvier 2025 à La St Maixent
 - Course FFC U7 à U17 (École vélo) à St Maixent le 25 mai 2025
 - Grand prix de la municipalité de Nanteuil le 6 juillet 2025
 - La Nanteuillaise (Marche) / Gravel Tour Nanteuillais le 7 septembre 2025
- Toutes personnes intéressées par la pratique du cyclisme ou de la marche peuvent joindre nous contacter par mail vsc79400@gmail.com pour tous renseignements.

Les Moments de partage

Le don du sang

Les dates de collecte de sang sur le territoire saint-maixentais

Voici les dates pour 2025, transmises par l'amicale des donneurs de sang du Saint-Maixentais :

- le mardi 25 février
- le mardi 22 avril
- le mardi 17 juin
- le mardi 12 août
- le mardi 14 octobre
- le mardi 09 décembre.

Pour avoir des informations sur les lieux de collecte et prendre rendez-vous :
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>.



L'agenda 2025

Les dates à retenir

MARS :

- Samedis 15 et 22 mars (20h30), dimanche 16 mars (14h30), vendredi 21 mars : représentations théâtrales avec Akro d'Scène
- Dimanche 30 mars : course nature La Vallée des sources et parcours enfants avec l'APE

AVRIL :

- Dimanche 6 avril : randonnée VTT et marche avec Nanteuil VTT Passion

MAI :

- Jeudi 8 mai : cérémonie commémorative devant le Monument aux morts
- Samedi 24 mai : Marche sur les pas d'Edmond Proust (communes de Sainte-Eanne, Saint-Martin de Saint-Maixent et Nanteuil)

JUIN :

- Samedi 7 et dimanche 8 juin : Les 36 Heures avec Nanteuil Animation
- Vendredi 13 juin : kermesse du groupe scolaire à l'Espace Christophe Billerot
- Samedi 14 juin : La Run Color avec Villenfolie
- Samedi 21 et dimanche 22 juin : gala des activités de l'association LNA

JUILLET :

- Dimanche 6 juillet : Grand Prix de la municipalité organisé par le VSC
- Dimanche 13 juillet : repas champêtre et feu d'artifice organisés par la municipalité

AOÛT :

- Vendredi 29 août : marché fermier organisé par la municipalité

SEPTEMBRE :

- Samedi 6 septembre : forum des associations organisé par la municipalité
- Dimanche 7 septembre : La Nanteuillaise (Marche) / Le Gravel Tour Nanteuillais

NOVEMBRE :

- Mardi 11 novembre : cérémonie commémorative devant le Monument aux morts

DÉCEMBRE :

- Samedi 6 et dimanche 7 décembre : Téléthon
- Vendredi 19 décembre : Chants de Noël, animation organisée par la municipalité
- Mercredi 31 décembre : réveillon de la saint Sylvestre organisé par Nanteuil Animation

Retrouvez toutes les informations transmises par les associations sur le site internet de la commune <https://79400nanteuil.fr>.

Nos entreprises

Toutes les entreprises Nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les entreprises qui l'ont souhaité.

Entreprise arrivée récemment sur la commune ? Faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie pour que votre entreprise apparaisse sur le prochain bulletin et le site internet !

Noms	Activités	Adresses	Téléphone
ALBATRE DECORATION	<i>Brocanteur, vente de fruits et légumes et d'huîtres</i>	<i>45 av de la Renaissance</i>	<i>05 16 81 18 43</i>
BILLEROT Alexandre	<i>Terrassement</i>	<i>87 rue de Charnay</i>	<i>06 37 25 50 31</i>
BOUCHAUD TERRASSEMENT	<i>Terrassement</i>	<i>10 rue des Bois Rouillés</i>	<i>06 77 22 58 98</i>
CARROSSERIE DU VAL DE SÈVRE	<i>Carrosserie</i>	<i>25 av de la Renaissance</i>	<i>05 49 05 51 70</i>
MMP Autos	<i>Garage</i>	<i>24 rue de Charnay</i>	<i>09 83 38 78 22</i>
Claire BROWN	LEGGETT IMMOBILIER	<i>9 rue de l'ancienne mairie</i>	<i>06 04 43 87 72</i>
D-LYSDECOEUR	<i>photographe (portraits, supports visuels, classes et entreprises)</i>		<i>07 45 15 24 99</i>
DEMA ENTREPRISE	<i>Dépannage, vente électroménager</i>	<i>10 rue des Platins</i>	<i>06 14 41 49 85</i>
EARL LA VALLEE DES TINES	<i>Vente de volailles</i>	<i>Rue de Bourgneuf de Fayes</i>	<i>05 49 06 56 48</i>
EIRL GARAGE PROUX	<i>Mécanique automobile</i>	<i>70 av de la Renaissance</i>	<i>06 78 25 84 67</i>
ELLE M'A DIT DECO	<i>Entreprise de peinture</i>	<i>13 bis rue de l'ancienne mairie</i>	<i>06 16 96 52 81</i>
EL DESIGN	<i>Marquage publicitaire, impression numérique</i>	<i>24 rue de la Mothe</i>	<i>07 59 66 86 90</i>
HUGUET Solène	<i>Educatrice comportementaliste canin, garde d'animaux</i>	<i>10 rue de La Rose des Vents</i>	<i>06 73 15 11 11</i>
KALEXY	<i>Coiffure mixte et visagiste</i>	<i>16 av de la Renaissance</i>	<i>05 49 05 35 50</i>
LE PTIT TOQUÉ	<i>Bar restaurant</i>	<i>99 route de la Mothe</i>	<i>05 49 73 30 86</i>
LOUVET Laëtitia	<i>Soin énergétique, magnétisme, Reiki, Lahochi</i>	<i>19 impasse des Rocs</i>	<i>06 58 15 43 84</i>
METAIS Sébastien	<i>Peinture et décoration</i>	<i>36 rue de la Cerisaie</i>	<i>06 64 64 10 15</i>
MOTS VOLANTS	<i>Librairie ambulante</i>	<i>17 rue Magnerolles à Pallu</i>	<i>06 87 08 83 61</i>
NOUVELLE ÉCOUTE	<i>Correction auditive</i>	<i>18 av de la Renaissance</i>	<i>05 49 24 18 18</i>
PHARMACIE AIRAULT	<i>Pharmacie</i>	<i>90 route de la Mothe</i>	<i>05 49 76 57 64</i>
REULT Mickaël	<i>Chauffage, chaudière, climatisation</i>	<i>18 imp des Rocs</i>	<i>06 70 58 21 50</i>
REPERE MOBILE	<i>Réparation, vente et revente téléphonie mobile</i>	<i>16 ter, rue de la Renaissance</i>	<i>05 49 16 59 61</i>
ROY DUHA Sylvie	<i>Magnétiseuse, rebouteuse</i>	<i>25D av de la Renaissance</i>	<i>06 68 80 23 30</i>
Sarl JLJ BONNAUD DEBORDES	<i>Matériel agricole, vente réparation</i>	<i>19 rue du fief de la Barre</i>	<i>05 49 76 14 88</i>
TAXI NANTEUILLAIS	<i>Taxi</i>	<i>12B rue des Écoles</i>	<i>05 49 05 65 61</i>
VOILE DE BEAUTÉ	<i>Institut de beauté</i>	<i>16 ter av de la Renaissance</i>	<i>06 49 06 09 79</i>
WEISS RÉCUPÉRATION	<i>Récupération recyclage métaux</i>	<i>30 rue du fief de la Barre</i>	<i>06 12 26 74 46</i>

L'activité économique

J'appelle qui ?

QUOI		QUI	NUMÉRO	MAIL - SITE INTERNET
AIDE À LA PERSONNE	Perte autonomie	CLIC	05 49 76 42 63	https://www.aide-sociale.fr/clic-personnes-agees/
	Portage de repas Aide sociale	CIAS	05 49 76 79 44	https://cc-hautvaldesevre.fr/action-sociale/votre-cias.html
ANIMAUX	"Signaler un nid de frelons asiatiques sur l'espace public Contacter une entreprise pour destruction sur espace privé"	MAIRIE Entreprise de désinsectisation	05 49 76 13 11 PAGES JAUNES	commune.nanteuil@orange.fr
	Animal mort sur la chaussée, trouvé, perdu, ...	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
ÉTAT CIVIL	Carte d'identité, passeport	MAIRIE MES SERVICES	05 49 76 13 11 05 49 76 79 44	mes-services@cc-hvs.fr
	Mariage, pacs, reconnaissance ...	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Concession cimetière	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
LOCATIONS COMMUNALES	Location benne communale à déchets verts	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Réservation de la salle des fêtes	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
ORDURES MÉNAGÈRES	Déchetterie : demande de carte, informations, horaires	SMC	05 49 05 37 10	www.smc79.fr
	Facturation des ordures ménagères	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	05 49 76 29 58	contact@cc-hvs.fr
RÉSEAUX	Urgence GAZ : Panne - Urgence	URGENCE SÉCURITÉ GAZ	08 00 47 33 33	https://www.grdf.fr/particuliers/numero-urgence-fuite-gaz
	Chute d'arbres, poteau électrique cassé, inondations sur la voie publique,	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Éclairage public en panne	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Assainissement : installation, facturation, renseignements	RÉGIE ASSAINISSEMENT	05 49 06 07 50	assainissement@cc-hvs.fr
	Eau potable : Panne, fuite, ouverture de compteur	RÉGIE DE L'EAU	05 49 76 07 85	distribution@cc-hvs.fr
SCOLAIRE	École : Inscription	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	École : Joindre le personnel	ÉCOLE	05 49 06 50 25	ce.0790149h@ac-poitiers.fr
	Garderie : Joindre le personnel	GARDERIE	05 49 06 29 87	
	Cantine : Joindre le personnel	CANTINE	05 49 05 69 39	cantine.nanteuil@gmail.com
TRANSPORTS	Transport scolaire : inscription, carte	RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	0970 870 870	https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires
	Carte grise, permis de conduire	Ants.gouv.fr MES SERVICES	05 49 76 79 44	mes-services@cc-hvs.fr
URBANISME	Demande de travaux, arrêtés de voirie	MAIRIE	05 49 76 56 79	urbanisme.nanteuil79@orange.fr
URGENCES	SAMU/POMPIERS			112
	GENDARMERIE			17
	ENFANT VICTIME DE VIOLENCES			119
	VIOLENCES CONJUGALES			3919